

Annecy, le 31 mai 2022

CCAS

Inscription sur le registre canicule

La Ville invite les personnes de plus de 65 ans et les personnes en situation de handicap isolées à s'inscrire sur le registre canicule.

En cas d'activation du Plan canicule par la préfecture de Haute-Savoie, un agent du Centre communal d'action sociale (CCAS) prendra contact avec les personnes inscrites pour assurer une veille téléphonique et identifier les besoins éventuels.

Pour s'inscrire ou inscrire un proche, rendez-vous sur le site internet de la Ville d'Annecy, rubrique « [Canicule et fortes chaleurs](#) », ou dans les mairies déléguées.